



La Rochelle, le

**CDA Direction Générale Adjointe**  
**Accompagnement à l'action publique, citoyenneté**  
**et relation aux communes**  
**CDA Vie institutionnelle et bureau des communes**

**Affaire suivie par**

**Gaëlle Bazin, Directrice**

Tél. : 0546303403

gaelle.bazin@agglo-larochelle.fr

A l'attention des maires des communes  
membres de la CdA La Rochelle

**Objet :** Désignation des représentants des communes pour la commission intercommunale d'accessibilité

**Copie à :** Cabinet, DGS, DGA, collaborateurs de groupe

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la coexistence de commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Ce sont des commissions consultatives qui assurent un rôle de gouvernance et de coordination d'ensemble, une instance privilégiée d'échange et de concertation sur tous les sujets relatifs à l'accessibilité. Initialement mises en place en vue des objectifs de mise en accessibilité programmés pour 2015, elles ont perduré au-delà de ces échéances réglementaires afin de réaliser des bilans réguliers et échanger sur les grands projets réalisés par l'Agglomération (sur les volets transports, aménagements de voiries communautaires, bâtiments communautaires).

La Communauté d'agglomération de La Rochelle a constitué cette commission par délibération le 23 février 2007. Cette commission est ainsi composée :

- Du Président ou son représentant,
- Des vice-présidents ou conseillers délégués à l'habitat, aux transports, à la voirie et aux bâtiments communautaires,
- De représentants des communes (1 titulaire et 1 suppléant pour chaque commune membre),
- De représentants des associations représentant les personnes handicapées,
- De représentants des personnes à mobilité réduite,
- De représentants d'associations d'usagers.

Nous souhaiterions pouvoir réunir cette commission à l'automne prochain. Aussi, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle doit prendre acte des désignations des représentants des communes qui seront amenés à siéger à la Commission Intercommunale d'accessibilité (CIA).

**Hôtel de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**

6 rue Saint-Michel - CS 41287 - 17086 La Rochelle CEDEX 02

Tél. : 05 46 30 34 00 - [accueil@agglo-larochelle.fr](mailto:accueil@agglo-larochelle.fr)

Angoulins-sur-Mer - Aytré - Bourgneuf - Châtaillon-Plage - Clavette - Croix-Chapeau - Dompierre-sur-Mer - Esnandes - Lagord  
La Jarne - La Jarrie - La Rochelle - L'Houmeau - Marsilly - Montroy - Nieul-sur-Mer - Périgny - Puilboreau - Saint-Christophe  
Saint-Médard d'Aunis - Saint-Rogatien - Saint-Vivien - Saint-Xandre - Sainte-Soulle - Salles-sur-Mer - Thairé - Vêrines - Yves

[agglo-larochelle.fr](http://agglo-larochelle.fr)

**AR Prefecture**

017-211700281-20250918-DEL03\_CM180925-DE

Reçu le 23/09/2025

Publié le 23/09/2025

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir désigner un représentant titulaire et un suppléant de votre commune pour participer à la prochaine CIA et de m'adresser la délibération ad hoc.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,

**Antoine GRAU**  
**1<sup>er</sup> Vice-président**  
**En charge de l'Administration Générale**

Signé électroniquement par : Antoine Grau  
Date de signature : 26/05/2025  
Qualité : Antoine Grau, 1er Vice-président



**Hôtel de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**  
6 rue Saint-Michel - CS 41287 - 17086 La Rochelle CEDEX 02  
Tél. : 05 46 30 34 00 - [accueil@agglo-larochelle.fr](mailto:accueil@agglo-larochelle.fr)

Angoulins-sur-Mer - Aytré - Bourgneuf - Châtaillon-Plage - Clavette - Croix-Chapeau - Dompierre-sur-Mer - Esnandes - Lagord  
La Jarne - La Jarrie - La Rochelle - L'Houmeau - Marsilly - Montroy - Nieul-sur-Mer - Périgny - Pullboreau - Saint-Christophe  
Saint-Médard d'Aunis - Saint-Rogatien - Saint-Vivien - Saint-Xandre - Sainte-Soulle - Salles-sur-Mer - Thairé - Vêrines - Yves

[agglo-larochelle.fr](http://agglo-larochelle.fr)